



Récapitulons

CSAL DRFIP 44

Comité Social d'Administration

5 février 2026

Dans sa liminaire, La CGT est revenue sur l'annonce des 550 suppressions d'emplois en 2026 à la Dgfp. Depuis 2008, cela fait 32 596 Équivalents Temps Plein qui ont été supprimés à la Dgfp. Ce budget 2026 risque de faire plonger encore un peu plus les agent-e-s de la DGFIP dans une souffrance au travail qui ne cesse de s'aggraver dangereusement.

La CGT a interpellé aussi vivement le Directeur sur l'incident météorologique du mois de janvier avec du flou dans la communication de la Direction **sauf pour interdire** aux chef-fe-s d'accorder des autorisations d'absence aux agent-e-s qui ne pouvaient ni se rendre au travail ni télétravailler. Réponse : nous allons faire un RE-TEX... mais pour l'instant, aucun geste pour rétablir de l'équité entre collègues !

FIN DES PCE

La Dgfp a décidé de la réforme des Pôles de Contrôle et d'Expertise.

En Loire Atlantique, cela se traduit ainsi :

- La programmation data-mining est transférée à la Dircofi Centre-Ouest (2 emplois).
- Création d'un Pôle Départemental de Contrôle et de Programmation à Nantes (14 emplois) avec une antenne à St-Nazaire (5 emplois).
- Pour l'expertise : création de 3 cellules d'Expertises situées dans les Sie de Nantes et St-Nazaire.

Les transferts des missions se feront au 1^{er} avril 2026.

La Direction a consulté à minima les agent-e-s mais beaucoup de questions n'ont pas été traitées notamment sur les risques organisationnels et la santé et sécurité au travail.

De même beaucoup d'éléments d'analyse de cette réorganisation n'ont pas été communiqués (compte rendu des groupes de travail, protocole, conséquences de la facturation électronique...).

La CGT est intervenue sur la gestion des expertises, avec la question du ratio charges / emplois. Nous avons redit qu'aujourd'hui c'était open bar sur les remboursements de crédit de TVA et que nous remplissons très mal notre mission de filtrage et contrôle. Cela va encore s'aggraver.

Nous avons abordé la question des Inspections Sur Place, partagées entre les cellules expertises et le PDCP (un tiers – deux tiers) mais toutes les ISP seront détectées et programmées par les cellules d'expertise, qui choisiront lesquelles seront dévolues au PDCP. En théorie, il restera du contrôle sur pièce dans les PDCP pour les contrôles à faible enjeu.

Sur l'immobilier, les plans présentés sont une modélisation de l'optimisation des espaces occupés, pas un plan organisationnel. Il conviendra d'être vigilant pour éviter un entassement des collègues au passage.

VOTE L'intersyndicale a émis un avis défavorable à ce projet de réorganisation des PCE ([voir en ligne l'avis détaillé](#)).

ACCUEIL JULES VERNE (AJV)

La Direction a présenté la nouvelle organisation de l'Accueil des usager-e-s à Nantes Cambronne.

Des travaux ont été réalisés en 2025 et une nouvelle organisation mise en place.

Les SIP ne viennent plus en renfort à l'AJV mais participent quotidiennement à l'accueil.

Certains problèmes restent malgré des locaux rénovés et un nouveau protocole AJV.

La Direction s'est engagée à informer tous les agent-e-s des SIP sur le nouveau protocole. La CGT a en effet insisté sur le niveau d'information très inégal des agent-e-s des SIP concernés, 2 SIP sur 3 sont particulièrement mauvais sur la circulation de

l'information. Ce n'est pas de nature à bien appréhender la nouvelle organisation.

La CGT a suggéré qu'il y ait des réunions de service pour présenter le protocole et les modalités organisationnelles. Ceci a été acté par la direction.

L'intersyndicale reproche à la Direction un dialogue social limité notamment en Formation Spécialisée Santé et Sécurité au travail.

Aucun avis n'a été sollicité en Csal ou FS.

Les représentant·e·s du personnel ont pris 2 délibérations ([disponibles en ligne](#)) :

- L'une exigeant que la nouvelle organisation de l'AJV fasse l'objet d'un examen approfondi en FS SST.
- L'autre exigeant une évaluation des risques professionnels suite à ces transformations physiques et organisationnelles de l'AJV.

CENTRE DE GESTION DES RETRAITES

L'organisation des services CGR imposait une numérisation, à Nantes et Châteaubriant, des courriers papier arrivés pour traitement dématérialisé par les gestionnaires.

À partir du mois de mars 2026, la numérisation se fera uniquement sur le site de Châteaubriant.

Le courrier arrivant à Nantes, sera transféré physiquement à Châteaubriant et numérisé ensuite par deux agent·e·s C.

Un agent de Nantes, s'occupant actuellement de la numérisation, rejoindra une mission de la cellule comptabilité du Cgr sur le site de Nantes.

La difficulté du CGR est actuellement surtout liée au logiciel Ocapi, déployé en 2025. **La CGT** a néanmoins rappelé qu'en dépit des efforts et améliorations constatées, les relations entre Châteaubriant et Nantes n'étaient pas totalement apaisées.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISMES PUBLICS (RSOP)

C'est une transposition notamment européenne autour de la contribution des organisations aux enjeux du développement durable : une responsabilité vis-à-vis de la société et de l'environnement.

Le document présenté en Csal décrit de manière littéraire la philosophie de ce projet mais concrètement c'est beaucoup plus flou.

On constate dans les axes retenus un mélange d'objectifs métiers comme le taux de « **décroché** » ou

« **développer une communication plus inclusive en direction des usagers** » et des axes plus flous comme « **notre engagement responsable** » ou « **l'intelligence collective au service du management** » (intelligence absente les jours de neige visiblement).

Pour la CGT, la RSOP cela doit être de pouvoir remplir nos missions de service public, pour tous les publics, sur tous les territoires, avec des conditions de travail satisfaisantes pour les agent·e·s, ce qui implique des organisations de travail respectueuses des salarié·e·s et une rémunération correcte.

Et ces orientations se feront avec quels moyens financiers et humains ? **La CGT** a alerté sur le temps-agent consacré à cet axe, particulièrement chez les cadres, au détriment potentiellement de l'exercice de nos missions.

POINTS DIVERS

• Ascenseur St Nazaire

L'ascenseur a été mis à l'arrêt pour des raisons de sécurité ce qui est très compliqué pour les collègues à mobilité réduite.

Le prestataire qui doit intervenir n'est pas à la hauteur et cela prend du retard. Le problème doit être corrigé avant le 26 février.

• Fin du Pôle Consignation

La Dgfp a décidé de ne pas renouveler la convention liant la Dgfp à la Caisse des Dépôts. Conséquences 250 emplois vont partir de la Dgfp au 31/12/2027.

En Loire Atlantique, c'est le Pôle de Gestion des Consignations qui est dissout avec 20 titulaires et 7 contractuel·les sur le carreau.

À ce stade, les règles de gestion des agent·e·s qui perdent leur mission reste hypothétiques. Les titulaires pourront rester dans le département mais les contractuel·les voient leur avenir compromis à la Dgfp.

Cgt Finances Publiques 44

Vos représentants Cgt en CSAL :

- Pierre-Yves Grellier
- Alain Colas

- cgt.dr44@dgfp.finances.gouv.fr
- <http://www.financespubliques.cgt.fr/44>
- 02 51 12 87 08
- 2 rue du Général Margueritte 44300 Nantes
- Permanences les mardis après-midi

